



ROBIN DES BOIS  
21 septembre 2018

Veillez trouver ci-dessous les commentaires de Robin des Bois au sujet de l'enquête publique sur le projet d'éolienne à Cherbourg.

Cordialement,  
Robin des Bois.

\* \* \* \* \*

Le pétitionnaire GE Wind SA, la Chambre de commerce et les autres intérêts économiques du Cotentin et de Normandie prétendent que Cherbourg est en compétition avec deux autres ports européens, dont Rotterdam, pour le déploiement à terre du prototype « Haliade X » culminant en haut de pale à 245 mètres. Il n'en est rien. C'est un conte à la cherbourgeoise, un de plus.

Si ce prototype au bout de cinq ans d'expérimentation était certifié pour une utilisation en mer, les communes du littoral impacté exigeraient qu'il soit implanté à au moins 15 km au large pour réduire les bruits, les vibrations, les pollutions lumineuses et la dégradation de l'horizon. Les collectivités obtiendraient même des indemnités compensatoires annuelles comme c'est le cas pour les projets en cours avec des Haliade culminant à 190 mètres en haut de pale.

Mais Cherbourg est un cas unique. Elle n'exige rien. Elle est habituée aux esbroufes. Elle vient d'en subir une belle avec l'inauguration d'une usine à hydroliennes financée par l'argent public, et l'annulation concomitante des projets pilotes. Le hangar n'est pas perdu pour tout le monde. Naval Group, ex-DCN (Direction des Constructions Navales) va l'utiliser dans le cadre de la construction à l'arsenal militaire de Cherbourg des sous-marins commandés par l'Australie.

Repartant pour un tour sur l'éolien, Cherbourg accueille à bras ouverts cette Haliade X avec moins de précautions et de questionnements qu'un manège de fête foraine. Elle réclame juste à General Electric ou plus exactement à sa sous-filiale nantaise qui prétend disposer d'un milliard d'euros de capital social la modeste garantie financière de 50.000 euros pour le démantèlement du prototype dans cinq ans. Ce qui est insuffisant, un zéro a du se perdre quelque part.

Plus extraordinaire encore, le site de l'érection est à 300 mètres du terminal portuaire qui réceptionne, expédie et entrepose régulièrement des explosifs ou des déchets nucléaires. Le scénario de projection d'une pale ou de fragments de pales pris en compte dans le dossier d'enquête publique s'étend sur 500 mètres.

La circulaire du 10 mai 2010 récapitulant les règles méthodologiques applicables aux études de dangers dit que « seuls les effets dominos générés par les fragments sur des installations et équipements proches ont vocation à être pris en compte dans les études de dangers [...]. Pour les effets de projection à une distance plus lointaine, l'état des connaissances scientifiques ne permet pas de disposer de prédictions suffisamment précises et crédibles de la description des phénomènes pour déterminer l'action publique ». Le dossier de demande d'autorisation environnementale du prototype éolien de Cherbourg propose en conséquence de « négliger les conséquences des effets dominos dans le cadre de la présente étude ». Chacune des trois pales de l'Haliade X mesure environ 90 mètres de long et pèse une trentaine de tonnes. L'effet missile d'une pale est également négligé pour les navires ou les sous-marins évoluant dans la rade du port de Cherbourg. Le dossier

néglige aussi les effets sur l'intégrité de l'Haliade X d'une déflagration des explosifs faisant l'objet d'un trafic régulier sur le terminal portuaire voisin.

Quies pourra ouvrir une agence de vente de boules dans l'agglomération. Les marins du port de commerce, le préfet maritime, les passagers des navires de croisière en escale au Quai de France, les habitants du centre-ville, des hauteurs d'Octeville et du front de mer de Tourlaville en auront plein les oreilles, la nuit, par vent faible quand le bruit de fond urbain est provisoirement éteint. Ils seront soumis aux bruits aérodynamiques saccadés de l'Haliade X. Ces bruits selon le dossier n'ont « aucune incidence sur la santé du public ». « Selon toute probabilité », les niveaux sonores réglementaires (60 décibels la nuit) ne seront pas dépassés.

Des milliers d'habitants seront aussi soumis à la pollution lumineuse et au stress des flashes rouges de nuit et blancs le jour indispensables au balisage de l'Haliade X pour réduire les risques de collision avec les avions et les hélicoptères. Ces flashes seront visibles de la pointe de La Hague au Val de Saire.

L'armée dans ce dossier est l'institution la plus raisonnable !

Sous la plume de la Direction de la Sécurité Aéronautique d'Etat, elle accorde son autorisation « exceptionnelle à la réalisation du projet et à son exploitation » tout en soulignant que ce projet est de nature à remettre en cause ses missions. « Compte tenu de sa localisation et de sa taille, ce projet est susceptible de produire des impacts opérationnels et techniques réels sur les capacités et les missions de la vigie du Homet, les capacités de transmission permettant aux autorités militaires de couvrir l'ensemble du périmètre maritime du port, de la rade et de ses environs, où elles sont amenées à intervenir directement dans le cadre de plusieurs missions de sécurité et suivant les conditions d'approche et de poser des hélicoptères sur la zone Est du port de Cherbourg. »

Parmi ces missions, il y a la protection des installations nucléaires terrestres de l'arsenal de Cherbourg, de la presqu'île de La Hague, des centrales nucléaires de Flamanville et des plongées statiques des sous-marins nucléaires dans le plan d'eau du Becquet.

Par son altitude et son envergure en position statique ou en fonctionnement, l'Haliade X risque aussi de perturber la détection des signaux AIS (Automatic Identification System) des navires de commerce et de pêche au large de Cherbourg ainsi que les capacités d'écoute VHF.

General Electric s'engage à remédier à toutes ces perturbations éventuelles par des dispositifs et des accords spécifiques.

Toutefois, General Electric s'abritant en quelque sorte derrière les imprévus de l'expérimentation et convoquant l'indulgence des autorités et des populations mentionne que « l'évaluation des effets et des impacts du futur projet rencontre des limites et des incertitudes. »

Compte tenu de la complexité du dossier, des risques quotidiens, industriels et stratégiques encourus, Robin des Bois est opposé à l'implantation sur le port de Cherbourg du prototype de l'Haliade X conçu par General Electric. Robin des Bois est globalement opposé à l'industrialisation de la mer.

--

ROBIN DES BOIS

Association de protection de l'Homme et de l'environnement

Depuis 1985 / Since 1985

tel: +33 (0)1 48 04 09 36 - fax: +33 (0)1 48 04 56 41

[www.robinderbois.org](http://www.robinderbois.org)

Twitter | Facebook